

2018

LE SALON DES SENIORS

Cahier des charges exposants

Mercredi 10 octobre

ET

Jeudi 11 octobre 2018

Organisé par le CCAS de Vienne



INTRODUCTION

Vienne peut s'enorgueillir d'avoir une politique dynamique en faveur de nos aînés, une politique basée sur le dialogue et la participation.

Avec Hilda DERMIDJIAN, adjointe aux Affaires sociales, à la Santé et aux Personnes âgées et vice-présidente du CCAS et tous les élus, nous souhaitons développer un modèle social partagé afin que nos seniors puissent mieux vivre dans notre ville.

Nous sommes conscients que cette population change. Elle vit plus longtemps et reste aussi plus active. Par une écoute constante des attentes et préoccupations, en étant attentifs aux besoins exprimés, la Ville de Vienne et le CCAS s'engagent volontairement en faveur des seniors.

Forts de nos différentes structures d'accueil des aînés viennois, structures de qualité, permettant de rompre avec l'isolement et de pérenniser un lien social dans un cadre convivial et festif, nous sommes déterminés à renforcer la qualité de nos services en leur direction.

Ce salon, pour sa septième édition, est l'occasion de faire découvrir à nos seniors toute la richesse des services proposés, des associations et des entreprises qui œuvrent en leur faveur. Cette année, le CCAS a également l'occasion de proposer une large information, par l'intervention de professionnels, sur les grandes questions relatives au vieillissement.

Je vous remercie de l'intérêt que vous accorderez à cet événement.

Le Président du CCAS

Thierry KOVACS

Maire de Vienne

Président de Vienne

Condrieu Agglomération

ARTICLE 1 : L'APPROCHE

Organiser chaque année un salon ciblé permet de réunir le même jour un panel varié de professionnels qui ont une même « cible » et de rassembler un nombre de visiteurs conséquent qui peuvent prendre le temps de dialoguer, questionner, et découvrir chaque prestataire de services.

Le Salon des seniors est devenu, au fil du temps, un rendez-vous majeur qui marque la rentrée.

Cette année encore, cet événement de communication et d'information aura lieu à la salle des fêtes, c'est-à-dire dans l'hyper centre de Vienne, desservie à proximité par les transports en commun et le train. Cet espace à jauge intermédiaire (450 personnes) est idéal pour accueillir une population âgée habitant le centre-ville et qui ne se déplace pas forcément sur un lieu excentré.

Le public cible du Salon des seniors est à la fois constitué de jeunes retraités à partir de 60 ans et d'une population plus âgée, qui reste à 75 ans et plus très attachée au territoire viennois. La moyenne d'âge des visiteurs est de 68,3 ans.

Les questions autour de l'adaptation du logement et du maintien à domicile seront au cœur des thèmes abordés lors de la seconde journée avec comme publics cibles les retraités ainsi que les aidants et familles.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS ET CONTEXTE

Lancé en 2011 pour informer les retraités sur les services qui leur sont proposés à proximité, le Salon des seniors est aujourd'hui un rendez-vous incontournable des seniors résidants à Vienne et sur le territoire de Vienne- Condrieu Agglomération.

Avec près de 1000 visiteurs par an, le Salon des seniors revient les 10 et 11 octobre 2018 à la salle des fêtes de Vienne, pour sa 7^{ème} édition.

Les seniors attendent ce temps fort avec impatience et les enquêtes qui sont conduites chaque années démontrent qu'il y a une forte attente des seniors.

Organisé par le Centre communal d'action sociale de Vienne, le **Salon des seniors** accueillera cette année, **mercredi 10 octobre 2018**, à la salle des fêtes, 35 exposants représentant des institutions publiques, des associations et des entreprises privées. Quatre domaines seront mis en avant lors de cette nouvelle édition: le quotidien, l'accès au droit, les loisirs et Santé/ dépendance.

Le lendemain, Jeudi 11 octobre 2018, des conférences seront organisées, toujours salle des fêtes, afin d'aborder de manière pratique et interactive des problématiques spécifiques aux seniors.

Cette année, les conférences traiteront de la question de l'adaptation du logement et du maintien à domicile. L'objectif est de diffuser des informations pratiques et opérationnelles.

ARTICLE 3 : LA PROGRAMMATION

Mercredi 10 octobre 2018 – Le Salon des Seniors

Le modèle des éditions précédentes est renouvelé avec **des stands d'exposition** tenus par des institutions publiques, des associations ou des entreprises privées selon les thématiques suivantes : **loisirs, vie quotidienne, santé/dépendance, accès au droit.**

Ce salon permet au visiteur de **connaître l'offre des prestations et services des structures de Vienne et du territoire viennois.** Ce salon répond à une attente des usagers. La sixième édition du salon a été plébiscitée par le public, avec près de 1000 visiteurs et l'enquête qualitative montre un fort têt de satisfaction.

Les 35 exposants trouvent là l'occasion de rencontrer les seniors viennois et d'échanger avec eux sur les services et produits qu'ils seront ravis de découvrir.

Ce salon est informationnel et aucune vente n'est donc autorisée ce jour.

Si le CCAS de Vienne pérennise cet événement, c'est avant tout pour promouvoir les activités et services en direction des seniors et répondre favorablement à la demande de la population viennoise de voir, en 2018, une 7^{ème} édition se réaliser.

Parce qu'il est **constaté une évolution croissante du nombre de retraités** toujours plus désireux de loisirs, de services et plus actifs que jamais, l'organisation de notre société doit évoluer parallèlement. Qu'il s'agisse d'une politique publique territoriale, de services associatifs ou de produits commerciaux, c'est une représentation de l'ensemble de ces acteurs, qui répondent quotidiennement aux demandes des seniors sur notre territoire, qui seront présentés ce jour-là.

L'événement se déroule à la salle des fêtes de Vienne, dans l'hyper-centre de la ville, desservie à proximité par les transports en commun et le train.

Cette année, **le thème du salon est « Le logement et le maintien à domicile »**.

Jeudi 11 octobre 2018 – Après-midi Ateliers-conférences

Le CCAS propose d'informer les seniors au travers de deux conférences sur des thématiques spécifiques:

L'année dernière, les conférences étaient centrées sur **les arnaques et vols par ruse animés par l'association UFC Que Choisir** et le commissariat de police de Vienne et sur **vos impôts et procédures en ligne**, animé par le responsable du centre des impôts de vienne.

En 2018, le thème du salon étant « le logement et le maintien à domicile », il est envisagé d'organiser une conférence sur **l'adaptation des logements** et notamment les possibilités offertes dans le cadre de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et une conférence sur **le maintien à domicile**.

Les professionnels qui interviendront de manière interactive donneront une dimension informative globale sur des thèmes qui touchent au plus près les retraités.

Suite aux conférences qui dureront une heure chacune, un temps d'échanges est prévu afin de poursuivre le dialogue sur un mode informel, autour d'un verre amical.

Après-midi conférences de 14 h à 17h.

ARTICLE 4 : COMMUNICATION ET SPONSORING

L'effort sur le poste communication, lors des éditions précédentes porte ses fruits. La fréquentation du Salon des seniors en témoigne avec plus de 1000 visiteurs à chaque édition.

La communication du Salon des seniors est importante sur la Ville de Vienne et s'étend sur toutes les communes de l'Agglomération.

4-1 : LES OBJECTIFS DES « SPONSORS »

Votre présence lors de la 7^{ème} édition du Salon des seniors sera une excellente opportunité de mettre en avant votre activité, vos services ou vos produits et de prendre le temps de rencontrer les seniors du territoire et d'échanger avec eux sur votre gamme de produits ou de services qu'ils seront heureux de découvrir. Le Salon des seniors est informationnel et aucune vente ne sera donc autorisée ce jour-là.

4-2 : CONTRIBUTION DU SPONSOR AU CCAS

La participation financière du sponsor correspond à la prise en charge partielle des outils de communication suivants :

- Création et impression de 30 affiches sucettes de ville (mobilier urbain)
- Création et impression de 600 affiches au format A3
- Création et impression de 2000 programmes au format A4 plié en 2
- Création et impression de 6000 flyers au format A5
- Réalisation et diffusion d'un spot de 20 secondes présentant le Salon des seniors 2018

Tous les supports de communication devront être validés par le service communication de la Ville de Vienne.

4-3 : OBLIGATIONS DU CCAS

A. DIFFUSION DE L'IMAGE DU SPONSOR SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Ci-dessous la nature des contreparties :

1. Sucettes de ville (mobilier urbain) « Salon des seniors 2018 » insertion d'un logo (format 20 cmx20cm)

Période d'affichage : du 12 septembre au 02 octobre 2018

2. Affiches « Salon des seniors 2018 ». Insertion d'un logo (format 3 cm x5cm)

Période d'affichage à partir du 17 septembre 2018

3. Programmes « Salon des seniors 2018 » Insertion d'un encart publicitaire (format 21x15 cm) sur la 4ème de couverture

Dimension du support de communication : format A4 plié en 2

Distribution à tous les visiteurs lors du Salon des seniors, les 10 et 11 octobre 2018.

4. Flyers « Salon des seniors 2018 ». Insertion d'un logo (format 2 cmx 4 cm)

Dimension du support de communication : format A5

Période de distribution : à partir du 17 septembre 2018

5. Spot de 20 secondes présentant le Salon des seniors 2018. Apparition et diffusion sur l'écran de cinéma Les Amphis d'un encart publicitaire de l'entreprise retenue pendant 3 secondes.

6. Période de diffusion : du 29 août au 11 septembre 2018

Les outils de communication « papier » seront diffusés auprès de structures ou organismes en relation avec les seniors du territoire. Un stock de 100 flyers sera remis à chaque exposant pour leur propre diffusion.

La surface promotionnelle propre à chaque sponsor sera définie dans un second temps n fonction du nombre d'annonceurs à intégrer dans le support.

B. OBLIGATION DE NON-CONCURRENCE ET DE CONFIDENTIALITE

Le CCAS s'engage à ne pas faire de publicité pour une marque concurrente du sponsor agissant dans le même domaine d'activité, sous quelque forme que ce soit, sans accord préalable écrit de l'entreprise retenue.

Chacune des parties s'engage à considérer les closes du présent contrat comme étant confidentielles et à ne pas communiquer à des tiers, sans accord préalable écrit de l'une ou l'autre des parties.

4-4 : TARIFS SPONSORING

Les tarifs sont fixés selon les modalités définies par le Conseil d'Administration du CCAS.

DESIGNATION	TARIFS
Insertion publicitaire sur 1 support	500€
Insertion publicitaire sur 2 supports	800€
Insertion publicitaire sur 3 supports	1000€
Mécénat	Plus de 1000 €

Pour chaque niveau de sponsoring un « ordre d'insertion publicitaire » sera établi avec l'entreprise concernée afin de définir les conditions de contre-prestation de communication respectant les principes de réciprocité du tarif appliqué.

Voir document en annexe

ARTICLE 5 : MODALITES D'INSCRIPTION

5-1 : CANDIDATURE

Pour se porter candidat, chaque entité doit remplir et retourner la fiche de pré-inscription (voir document annexe) durant les périodes d'inscription. Les candidatures devront être adressées par voie postale au CCAS de Vienne (1, Passage Saint-Antoine)-BP 115- 38209 Vienne Cedex) ou par mail (cmarrone@mairie-vienne.fr). Toute candidature déposée hors délai ne sera pas étudiée.

Une réponse sera apportée à la suite de la Commission de validation des stands.

5-2 : PLANNING DES INSCRIPTIONS

Date limite de remise des candidatures	17 août 2018
Commission de validation des exposants et sponsors	20 août 2018

5-3 : SELECTION DES INSCRIPTIONS

Une commission composée d'élus et de techniciens du CCAS de Vienne se réunira afin de définir les exposants retenus en respectant les critères suivants :

- Appartenance/identification de l'exposant à une thématique présente au Salon des seniors 2018 (Vie quotidienne, accès au droit, dépendance/santé, loisirs) **pour 40%**
- Aspect innovant et dynamique pour **30%**
- Les motivations de l'exposant et les objectifs de participation au Salon des seniors 2018 pour **30%**

En cas de produits ou de services similaires entre plusieurs candidats, la priorité sera donnée aux nouveaux exposants.

5-4 : PLATEAUX-REPAS

Des plateaux-repas seront proposés aux exposants pour la journée du 10 octobre 2018. Ces repas seront préparés par la Cuisine centrale de la ville de Vienne.

5-5 : Tarif de l'emplacement exposant pour la journée du 10/10/18 (2 m de longueur x 2 m de profondeur)

Type de structure	Prix
Institution publique	Gratuité de l'emplacement
Association	20€ l'emplacement
Entreprise	40 € l'emplacement

5-6 : TARIF ANIMATIONS/CONFERENCES POUR LA JOURNEE DU 10/10/18

Aucune contribution financière ne sera demandée pour cette journée.

CONTACTS

CCAS – Service Animation Seniors

1, Passage Saint-Antoine – BP 115

38209 VIENNE Cedex

Christian MARRONE

Responsable du service Animation Seniors

Téléphone : 04 74 78 31 78 – Portable : 06 88 84 45 74

cmarrone@mairie-vienne.fr

ELUE CHARGÉE DU DOSSIER :

Hilda DERMIDJIAN

Adjointe aux Affaires sociales, à la Santé et aux Personnes âgées

Vice-présidente du CCAS